

ANTENNE d'AIX

UNE AFFREUSE LÉGENDE : LE JUIF ASTRUG ÉCORCHÉ VIF

Notre ami aixois Paul CHOVELON, journaliste, érudit bien connu dans notre ville, ancien adjoint au Maire, et lecteur assidu de notre bulletin, nous a fait parvenir l'article ci-dessous, que nous publions avec plaisir.

R. M.

Parmi les pages d'histoire les plus noires véhiculées par la tradition aixoise figure assurément celle de l'exécution du juif Léon Asturg (ou Astrug), condamné vers l'an 1476 (sous le règne du roi René) à être écorché vif pour avoir blasphémé contre la Vierge Marie. Le récit en est fait par Roux-Alphéran dans le tome I de ses "Rues d'Aix" (1846) : il reprend mot à mot le texte de Jehan de Bourdigné dans son Histoire agrégative des Annales et chroniques d'Anjou et du Maine (1529), soit cinquante-trois ans après les faits supposés. De quoi s'agissait-il?

Astrug s'était permis, dit-on, de proférer des blasphèmes injurieux contre la sainte Vierge. Informé, le roi René le fait arrêter et lui envoie en prison des théologiens pour qu'il reconnaisse son erreur. Astrug est inébranlable et ne reconnaît rien. Le prince le livre alors au bras séculier. Le malheureux est condamné "à être dépouillé tout nu sur un échaffaud devant sa maison (entre les rues Venel, des Guerriers et du Puits-Chaud) pour y être écorché tout vif".

La communauté propose alors 20.000 florins et 1.000 à chacun de quelques conseillers pour la pardon d'Astrug.

Quelle insolence!

La peine est aggravée et les Juifs eux mêmes devront écorcher le "malfaiteur". Epouvantés, ceux-ci proposent 20.000 florins pour être dispensés de cette horrible tâche. La somme est versée, et ce sont, non plus les intercesseurs juifs, mais des gentilhommes masqués qui exécuteront la sentence.

Bien après Roux-Alphéran, l'histoire sera reprise en 1971 par deux étudiantes, Lucette Benichou et Barbara Sheffield Rosenstein, dans leur mémoire sur l'histoire des Juifs d'Aix, sous la direction de Herbert Maza, directeur de l'Institut universitaire américain.

Qu'en est-il de cette horrible histoire? L'érudit hébraïsant aixois Jérôme Duranti, de la Calade écrit (Annales de Provence, année 1925) qu'il ne faut pas hésiter à mettre au rang des légendes cette fameuse histoire. Aucun document contemporain ne fait allusion à ce prétendu

"Cet ouvrage est fort rare et il n'a guère d'autre mérite, étant rempli de fables".

Pour Duranti on est en présence "non d'une histoire mais d'une de ces nouvelles imitées de Boccace, si en vogue en France au XVIème siècle". Et dès 1920, Maurice Rimbault, conservateur du Musée Arbaud, avait donné son opinion :

"Légende invraisemblable, sans preuve authentique et reposant sur le seul récit de Bourdigné".

Pour l'honneur d'Aix, on préférera mille fois l'histoire à la légende, la vérité à l'élucubration. C'est plus tard que les choses se gâteront, quand la Provence, dans les années 1500, expulsera ses juifs qu'elle avait jusqu'alors admis et insérés chez elle, comme l'a montré l'historienne Danièle Iancu. Dieu merci, les choses n'en sont plus là aujourd'hui et les chrétiens voient dans les Juifs "des frères aînés qui les ont précédés dans la foi au Dieu unique", comme l'a dit un Pape récent. Ce qui nous ramène sans effort ... aux Juifs du Papè.

Paul CHOVELON

